

Championnat Batteurs Solistes Sonerion 2020

Règlement finale en ligne - Catégories -11, -14, -18 ans

Article 1- Finale du championnat

Sonerion organise une finale « en ligne » pour le championnat de Bretagne de batteurs solistes 2020.

Art. 2- Principe et modalités d'envoi

Les concurrents filment leurs prestations et les font parvenir à Sonerion.

Les enregistrements vidéo doivent être envoyés par une plateforme d'échange de fichiers à commission.batterie@sonerion.bzh au plus tard le 28 février 2021.

Il faudra également préciser dans votre email :

- Nom, prénom et groupe du concurrent
- Nom(s) et/ou type d'air(s) interprété(s)

Chaque épreuve peut être envoyée individuellement.

Les enregistrements ne doivent pas être modifiés.

Les concurrents sont autorisés à envoyer plusieurs enregistrements pour une même épreuve, seule la dernière envoyée sera prise en compte.

Le port du costume n'est pas obligatoire mais encouragé. Tenue correcte exigée.

Art. 3- Le répertoire

Les concurrents doivent prendre part à toutes les épreuves de leur catégorie d'âge pour être classés.

- Catégorie moins de 11 ans
 - 2 thèmes de danse bretonne (durée totale de 1 minute 30 minimum)
- Catégorie moins de 14 ans
 - une marche bretonne
 - une danse bretonne
- Catégorie moins de 18 ans
 - une marche bretonne
 - une danse bretonne
 - un hornpipe 4 phrases
 - une jig 4 phrases ou deux jigs 2 phrases

Art. 4- Instrument

Practice pad obligatoire.

Voir annexe pour recommandations d'enregistrement.

Art. 5- Accompagnement musical

L'accompagnement est obligatoire.

Les accompagnements autorisés sont :

- un ou deux sonneur(s) jouant à la flûte et/ou au practice chanter, hors champ caméra

- un ou deux sonneur(s) préenregistré(s) (audio)
- une « maquette », fichier midi ou autres formats numériques

Art. 6- Le jury

Le jury sera composé de batteurs expérimentés, dont la liste sera communiquée à la clôture des envois. Un minimum de deux juges sera affecté à chaque épreuve.

Art. 7- La finale

Les vidéos seront retransmises en ligne le samedi 6 mars sous forme de concours live, permettant à tous d'écouter les prestations des finalistes et à ces derniers d'écouter leurs concurrents.

Art. 8- Les résultats

Les résultats seront annoncés en ligne suite à la retransmission le samedi 6 mars.

Art. 9

La participation à la finale du championnat de Bretagne de batteurs solistes implique l'acceptation de son règlement dans son intégralité.

Le non-respect du règlement sera sanctionné par le jury. La sanction pourra aller d'une simple pénalité jusqu'au déclassement du candidat.

Art. 10

Les décisions du jury sont sans appel.

Annexe : règles et conseils pour l'enregistrement

Appareil : utiliser le meilleur appareil à disposition (smartphone, tablette, webcam, caméra vidéo/photo), un smartphone récent donnera de meilleurs résultats qu'une vieille webcam. Pour les smartphones, utiliser la caméra principale (pas celle à selfie) qui a une plus haute résolution et meilleure qualité d'enregistrement.

Position : le batteur doit jouer de face.

Cadrage : le visage, les bras, les baguettes, et le pad doivent être visibles, au plus proche de l'objectif sans que le son ne sature. Arrière-plan correct pour retransmission publique. Couleurs de chemise et d'arrière-plan différentes.

Orientation : Paysage (horizontale).

Instrument : tester différents pads si vous en avez plusieurs et utiliser celui qui sonne le mieux à l'enregistrement (qui peut être différent de celui que l'on pense être le mieux en jouant).

Prise de son : s'assurer que les coups faibles soient audibles et que les coups forts ne saturent pas.

Accompagnement « enregistrement » : s'assurer que l'équilibre des volumes soit correct et surtout que le batteur soit bien audible. Il vaut mieux que le support audio ne soit pas assez fort que trop.

Accompagnement « live » : privilégier le placement du batteur qui est l'acteur principal. Les accompagnateurs restent hors champ.

Tester la configuration et la qualité d'enregistrement.

Faire des essais avant de se lancer dans l'enregistrement des épreuves.